

## Introduction générale

Les actions organisées par les « gilets jaunes » en France à partir de l'automne 2018 ont donné une visibilité nouvelle à une tactique de plus en plus discutée au sein des milieux militants dans les années 2000, celle du blocage. La théorisation la plus poussée de ce moyen de lutte se trouve dans les écrits du sulfureux « Comité invisible », bête noire des services de renseignements français après l'affaire des sabotages de lignes TGV en 2008. S'inspirant, entre autres, du « printemps arabe » et du mouvement d'occupation des places en 2010-2011, les auteurs d'*À nos amis*<sup>1</sup>, publié en 2014, expliquent que le pouvoir ne réside plus dans les institutions, mais dans les infrastructures. Les révolutionnaires seraient cependant encore aveuglés par la machine bureaucratique de l'État, associée aux lieux du pouvoir, alors que ce dernier s'exercerait désormais de manière diffuse par l'intermédiaire des réseaux de transport et de communication ou encore des flux industriels, commerciaux et énergétiques. « Le pouvoir est logistique, bloquons tout ! » s'impose ainsi comme mot d'ordre pour les membres du « Comité invisible ».

Loin d'être cantonnée à des cercles marginaux, cette théorie connaît un succès croissant au sein du monde mili-

---

1. Comité invisible, *À nos amis*, Paris, La fabrique, 2014. Les thèses développées dans cet ouvrage s'inscrivent dans la continuité de *L'insurrection qui vient*, paru en 2007.

tant. *L'insurrection qui vient*, publié en 2007, s'est vendu à 60 000 exemplaires<sup>2</sup>, et sa traduction en plusieurs langues a élargi son audience bien au-delà de la France. Au-delà de ces écrits militants, l'idée selon laquelle l'ordre en place se maintient grâce aux flux, aux réseaux et aux infrastructures qui le sous-tendent, trouve un écho dans la popularité actuelle de la figure du hacker et de tout l'imaginaire subversif qu'elle charrie, du mouvement des « Anonymous » jusqu'à la série télévisée à succès *Mr Robot*.

La fascination médiatique, la suspicion gouvernementale, la panique patronale ou encore l'enthousiasme militant que peut susciter ce genre de thèses, soulèvent un problème pour les historiennes et les historiens : a-t-on véritablement affaire à l'émergence d'une nouvelle conception du pouvoir, qui engendrerait des pratiques subversives inédites ?

Réfléchir à cette question impose un minimum de conceptualisation. Quel point commun existe-t-il, en effet, entre des places occupées par des milliers de manifestants, des connexions internet piratées, des raffineries de pétrole bloquées par des grévistes et des barrages mis en place sur les axes de circulation par les « gilets jaunes » ? Dans chaque cas, ce sont des flux qui sont perturbés. La notion de flux, importée du domaine physiologique (le flux désignant l'écoulement d'un liquide organique), permet de restituer la manière dont la société et l'économie ont pu être comparées au fonctionnement du corps humain à certaines époques (Saint-Simon, par exemple, compare la circulation de l'argent à celle du sang<sup>3</sup>). Elle a par ailleurs l'avantage d'attirer l'attention sur son caractère potentiellement anormal (le flux pouvant désigner en médecine un écoulement se produisant « hors du réservoir habituel » selon le Littré), ou sur son abondance (l'image du flux de la mer ayant rejoint l'idée d'effusion, de flot intarissable). Autrement dit, penser en

---

2. Bibliobs.nouvelobs.com, 25 juin 2018

3. Pierre Musso, *Télécommunications et philosophie des réseaux. La postérité paradoxale de Saint-Simon*, Paris, PUF, 1998, p. 118.

termes de flux pose immédiatement la question de la maîtrise de ceux-ci. En retenant l'acception économique la plus large de cette notion, il est ainsi possible d'envisager les échanges commerciaux, la circulation monétaire, le déplacement de personnes, ou encore la diffusion d'informations, comme autant de flux dont le contrôle est un enjeu de pouvoir.

La question posée est donc celle du rapport entre, d'une part, les flux essentiels à l'économie et à l'exercice du pouvoir et, d'autre part, l'évolution des pratiques subversives au cours de l'histoire. La notion de subversion, qui implique l'objectif de renverser un pouvoir, ou au moins des actes ayant pour effet de saper une autorité, permet d'englober une multitude de pratiques (de la simple contestation à la prise du pouvoir, en passant par toutes les nuances de la déstabilisation).

Dans cette perspective, les atteintes aux flux semblent aussi anciennes que l'existence des échanges économiques eux-mêmes. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Nicolas de La Mare, dans son fameux *Traité de la police*, insiste sur l'universalité des mesures prises par « tous les Législateurs » pour assurer l'approvisionnement des villes et la circulation des vivres, quelle que soit l'époque. Tout pouvoir, explique-t-il, se doit d'assurer à la population placée sous son autorité des subsistances en quantité suffisantes, ne serait-ce que pour éviter les éventuelles révoltes que pourraient susciter les disettes et les famines. « Il ne faut donc pas s'étonner », conclut de La Mare, « si leurs lois se trouvent armées de tant de sévérité contre ceux qui entreprennent de troubler cette portion importante du bien public ». Sa démonstration remonte à l'empire romain : « [i]l était défendu, précise-t-il, à toutes personnes de convertir à son profit particulier, de détourner ou de retenir en aucun lieu les provisions destinées pour la Ville de Rome, ou de changer les routes qu'elles devaient tenir pour y arriver, à peine de bannissement, et de confiscation de leurs biens<sup>4</sup>. »

---

4. Nicolas de La Mare, *Traité de la police*, tome 2, Paris, J. et P. Cot, 1705-1738, p. 649-651.

De nombreux travaux ont depuis mis en avant l'intérêt accordé par l'État à la circulation des marchandises et des personnes, aux réseaux de communication et de transport. En s'appuyant notamment sur l'œuvre de De La Mare, Pierre Rosanvallon a souligné la persistance, en France, d'une certaine conception de l'intervention publique en la matière, de la fin du Moyen-Âge jusqu'à la Première Guerre mondiale, et même au-delà. En intervenant dans le domaine du commerce et des subsistances, puis en menant une politique de grands travaux destinée à développer de grands réseaux de transport et de communication au XIX<sup>e</sup> siècle, l'État cherche tour à tour à assurer la défense nationale, à accroître la grandeur du pays, à préserver l'ordre social et à unifier le territoire<sup>5</sup>.

Cette histoire est déjà bien connue, et a nourri de multiples réflexions quant à la nature de l'État et à l'exercice du pouvoir. Gilles Deleuze et Félix Guattari, par exemple, ont vu dans le capitalisme une conjonction de « flux », que l'« État moderne » chercherait à réguler (ou, plus précisément, « re-territorialiser »)<sup>6</sup>. L'idée selon laquelle l'autorité étatique implique nécessairement un contrôle des flux économiques et humains se retrouve également dans les travaux de Michel Foucault. Selon ce dernier, le nouveau type de pouvoir qui émerge à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle (l'« État de gouvernement » défini par des dispositifs de contrôle nouveaux), s'appuie, entre autres, sur une « police » s'exerçant notamment dans le domaine de la circulation des hommes et des choses<sup>7</sup>.

Si l'on sait à quel point l'État attache de l'importance à la maîtrise des flux, on sait moins, en revanche, comment, pourquoi et dans quelles conditions ces derniers ont pu être pris pour cibles. Autrement dit, si l'histoire des rapports entre flux

---

5. Pierre Rosanvallon, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Éditions du Seuil, 1990, p. 203-243.

6. Gilles Deleuze, Félix Guattari, *Capitalisme et schizophrénie 1. L'anti-Œdipe*, Éditions de Minuit, 1972, p. 262-280 et 311-316.

7. Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France 1977-1978*, Gallimard/Éditions du Seuil, 2004, p. 320-335.

et subversion a déjà été largement écrite, elle l'a surtout été « d'en haut », du point de vue du pouvoir. La manière dont les flux essentiels à la bonne marche d'une économie et à la survie d'un État ont pu être attaqués, détournés, perturbés, exploités ou interrompus, a moins intéressé les historiens. Du fait, peut-être, de sources moins nombreuses, mais aussi probablement de cloisonnements historiographiques ne favorisant guère le dialogue entre une histoire sociale parfois trop éloignée des problématiques techniques, une histoire politique souvent trop indifférente à l'art matériel de gouverner, et une histoire technique ne pouvant se suffire à elle-même.

Il n'est pour autant pas question de prétendre explorer un territoire vierge. L'histoire politique et sociale a depuis longtemps intégré la question des flux, des réseaux ou des infrastructures de communication. Mais ces derniers ont généralement été considérés comme des éléments parmi d'autres, voire secondaires, dans l'exercice du pouvoir et sa remise en cause. Lorsque ce n'est pas le cas, rares sont les travaux qui ne se focalisent pas sur l'aspect technique des grands réseaux se développant à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, sur leur dimension avant tout matérielle<sup>8</sup>, ou sur un mode d'action particulier les prenant pour cibles<sup>9</sup>.

Par conséquent, l'enjeu est ici d'élargir la réflexion, au-delà des réseaux techniques et des infrastructures de transport et de communication, à la notion de flux, qui permet d'englober des éléments immatériels ou ne s'appuyant que partiellement sur ce type d'infrastructures lourdes et coûteuses. Alors qu'un questionnement centré sur les réseaux techniques a tendance à réduire l'analyse à l'ère industrielle, un raisonnement en termes de flux amène aussitôt à s'interroger sur des liens, ou

---

8. Benjamin Thierry, Valérie Schafer (dir.), « Les réseaux en péril : destructions, subversions et sabotages (XIX<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Flux*, 118, 2019/4, p. 7-10.

9. Voir, par exemple : Razmig Keucheyan, Laurent Tessier, « Pirates ! », numéro de la revue *Critique*, Paris, Éditions de Minuit, 2008, n° 733-734; Sébastien Albertelli, *Histoire du sabotage. De la CGT à la Résistance*, Paris, Perrin, 2016.

des filiations, entre des pratiques associées à l'époque contemporaine (sabotage, terrorisme, piratage...) et des modes d'action dont l'origine remonte bien au-delà (pillage, détournement, piraterie...).

Le projet qui se dessine pourrait ainsi être celui d'une histoire globale, considérant l'État en tant qu'autorité cherchant à maîtriser des flux, et confrontée à des actions subversives s'en prenant à ces derniers. Cependant, l'ambition de cet ouvrage est beaucoup plus modeste, dans la mesure où il s'agit de poser des jalons et de lancer des pistes de réflexion, et non de livrer une synthèse sur une question encore peu étudiée. Les contributions qui le composent sont toutes issues d'un séminaire organisé à l'Université Bordeaux Montaigne, dans le cadre du Centre d'études des mondes moderne et contemporain (CEMMC), de 2016 à 2018, autour de la notion de déstabilisation du pouvoir.

Le XVII<sup>e</sup> siècle s'est imposé comme borne chronologique de départ dans la mesure où, à une époque où s'épanouissent les conceptions économiques qualifiées de « mercantilistes », la question des flux (de marchandises, de personnes, de monnaie...) occupe une place de plus en plus importante dans les politiques mises en œuvre. L'absence, à l'époque moderne, des grands réseaux techniques caractérisant l'ère industrielle pourrait faire douter de la pertinence d'un tel choix. Pourtant, c'est justement ce cadre chronologique large qui a guidé notre questionnement de départ : existe-t-il des continuités entre les périodes moderne et contemporaine sur le plan de la régulation des flux (de biens, de personnes, de monnaie, d'information...) par l'État, et de leur subversion par une multiplicité d'acteurs (bandits, conspirateurs, révoltés, opposants, grévistes, saboteurs, terroristes...) ? En d'autres termes, l'idée de s'attaquer aux flux essentiels à l'économie et à l'exercice de l'autorité étatique est-elle propre à l'ère industrielle et aux grands réseaux techniques qui la caractérisent, ou ses racines plongent-elles beaucoup plus loin dans le temps ?

La volonté de restituer la profondeur historique de cette question a guidé ce bornage chronologique, qui prend avant tout

en compte la période xvii<sup>e</sup> siècle-milieu du xx<sup>e</sup> siècle, même si le cas de l'URSS jusqu'à ses dernières années est abordé. Il semble en effet utile de prendre de la distance avec les termes actuels des débats autour de la sécurité des réseaux de transport et d'énergie, ou encore de la cybersécurité, autant de questions qui mobilisent aujourd'hui l'attention des gouvernements, des entreprises et des experts. Et d'étudier en quoi ces problématiques, souvent présentées comme nouvelles, s'inscrivent en réalité dans la continuité d'une histoire longue.

Étudier des pratiques criminelles, contestataires, oppositionnelles, prédatrices voire destructrices, soulève la question des intentions de leurs auteurs et de la signification de leurs actes. Car ce n'est pas parce que la perturbation ou l'interruption de certains flux peuvent aboutir à la déstabilisation d'un État que celles-ci sont forcément un objectif recherché. Le cas des faux-monnayeurs au xvii<sup>e</sup> siècle (étudié par Olivier Caporossi) et celui des révoltés d'Ancien Régime (abordé par Gauthier Aubert), sont à cet égard révélateurs. Même s'il n'existe pas, à cette époque, de théorie ou de pratique subversive intégrant consciemment et explicitement la question des flux, les opérations clandestines de faux-monnayage et les révoltes antifiscales peuvent déstabiliser l'État du fait des perturbations qu'elles entraînent dans les flux dont dépend l'économie d'un pays ou la souveraineté d'un monarque. Indirectement, ces formes de subversion révèlent donc le lien étroit entre l'exercice du pouvoir, la stabilité économique et sociale d'un pays, et certains flux irriguant l'économie ou permettant à l'État de garantir sa souveraineté et d'accroître sa puissance. C'est à ce titre qu'elles sont incluses dans l'analyse, dans la mesure où elles aident à identifier les flux qui, dès l'époque moderne, attirent particulièrement l'attention de l'État.

Le développement des grandes infrastructures de communication (télégraphe puis téléphone) et de transport (chemin de fer) au xix<sup>e</sup> siècle change la donne. À partir de ce moment, certains flux particulièrement sensibles se matérialisent sous la forme d'équipements aussi visibles qu'apparemment vulné-

rables (fils télégraphiques, voies ferrées...). Inévitablement cibles d'actes de malveillance, ils en viennent également à être considérés comme de possibles leviers d'action dans des mouvements d'opposition de grande ampleur, parfois révolutionnaires. Dès 1848, selon François Jarrige, les attaques contre le réseau ferroviaire révèlent ainsi une véritable volonté de nuire aux compagnies et au régime.

Cependant, il faut attendre le milieu des années 1890 pour que le concept de sabotage soit explicitement théorisé par l'anarchiste puis syndicaliste Émile Pouget. D'abord conçu comme une forme de ralentissement du travail, il en vient à désigner des opérations clandestines ciblant notamment les réseaux de transport et de communication. Mais à partir de quand, précisément, les flux deviennent un objet de réflexion et une cible dans le monde militant ? L'émergence du concept de sabotage est-elle assimilable à une prise en compte de la dimension réticulaire du pouvoir ? Constance Bantman nuance le caractère « moderne » de ce mode d'action en soulignant les continuités avec la propagande par le fait. La contribution de Gilles Ferragu, quant à elle, fait ressortir le caractère multiforme de sabotages qui ne sont pas forcément désignés comme tels, en étudiant le procès de l'anarchiste Émile Henry en 1894. Ce cas révèle par ailleurs l'importance politique des flux d'information générés par le développement de la presse de masse à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

La première moitié du XX<sup>e</sup> siècle voit les atteintes aux flux à des fins de déstabilisation se banaliser et se généraliser. En France, les techniques de sabotage sont appliquées dès les années 1909-1910 aux réseaux télégraphique et ferroviaire. Malgré la minceur des résultats obtenus et l'effacement du sabotage ouvrier après le déclenchement de la guerre, ce dernier continue d'alimenter certains fantasmes jusqu'en 1940, comme le montre Sébastien Albertelli. Quant aux bolcheviques, ils font de la prise de contrôle des moyens d'échange et de communication une priorité pendant la Révolution d'Octobre, ce que Curzio Malaparte met en avant dans son fameux livre *Technique du coup d'État*, en 1931. Larissa Zakharova étudie, quant à elle,



la manière dont les réseaux sur lesquels s'appuie le pouvoir soviétique sont par la suite devenus une faille exploitée par les forces contestataires. Enfin, la contribution de Christophe Lastécouères, consacrée à la contrefaçon monétaire dans l'Allemagne nazie, rappelle à quel point les pratiques de subversion de flux, de sabotage et de déstabilisation peuvent être à la fois associées et parfois contradictoires.

C'est donc à une réflexion sur les origines, les formes, la signification et les effets des pratiques subversives dirigées contre les flux dont dépendent l'autorité de l'État et l'économie d'un pays que ce livre invite. Avec l'espoir qu'il permettra de mieux percevoir la chronologie de cette histoire, les continuités et les ruptures dans le temps long, et le fait que ces pratiques sont en même temps des pensées, et éclairent la compréhension, par les acteurs, d'un certain moment du développement de l'État.

Nicolas Patin et Dominique Pinsolle